



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : RADIOLOGIE INTERVENTIONNELLE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisées (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Imagerie adultes et neuroradiologie

Pôle de rattachement : Pôle d'Imagerie

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr KHADRE (khalid.khadre@chr-orleans.fr; 02 38 22 96 51) -

Dr MAGNI (christophe.magni@chr-orleans.fr; 02 38 22 98 07)

Composition de l'équipe médicale :

Nombre de lits : sans objet

Nombre de places : sans objet

Plateau technique : Radiologie standard, IRM (3), TDM(3), échographies, 1 salle d'angiographie monoplan capteur plan au bloc opératoire

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Service de neuroradiologie diagnostique et interventionnelle

Pôle de rattachement : Imagerie Pr Laurent BRUNEREAU

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr MOREL Baptiste

Responsable de l'unité de neuroradiologie diagnostique : Pr COTTIER Philippe

Responsable de l'unité de Neuroradiologie interventionnelle : Dr BIBI Richard

Nombre de lits : sans objet Nombre de places : sans objet Plateau technique : IRM (2), TDM (2), 1 salle d'angiographie biplan Autres :
5. Missions confiées Le projet s'inscrit dans un partenariat avec le CHRU de Tours pour accroître les capacités d'offre de post-internat en région Centre-Val de Loire en imagerie. Le CHR d'Orléans souhaite à terme renforcer ses effectifs médicaux en radiologie interventionnelle vasculaire périphérique et développer une activité de neuroradiologie interventionnelle et notamment en matière de thrombectomie mécanique afin de répondre aux besoins de la population du territoire desservi. Le candidat se voit proposer les missions suivantes : - Formation aux activités de radiologie interventionnelle : chimio-embolisation hépatique, embolisation des saignements artériels rétro-péritonéaux et sous-péritonéaux, drainage, biopsie, infiltration, embolisation de varicocèle et de varices pelviennes, embolisation des fibromyomes utérins. - Formation aux activités de neuroradiologie interventionnelle : thrombectomie mécanique en priorité, traitement des hémorragies de la sphère ORL, traitement des angiomes superficiels, initiation au traitement des anévrismes et des MAV. - Radiologie interventionnelle sous contrôle de scopie radiologique, d'échographie, et de scanner dans les différentes spécialités digestive, pulmonaire, ostéo-articulaire et autre ... - Perfectionnement des connaissances en imagerie diagnostique (neuroradiologie et radiologie générale adulte)
6. Les compétences à développer L'objectif de ce poste d'assistant partagé est de donner au candidat les compétences théoriques et pratiques en radiologie interventionnelle dans 3 grands domaines de pathologie : la neurologie, la pathologie vasculaire, l'oncologie et ostéo-articulaire.
7. L'organisation de la permanence des soins - <u>Dans l'établissement d'accueil</u> : pas d'astreinte de radiologie interventionnelle, 1 ligne d'astreinte en neuroradiologie et une en radiologie adulte. Le candidat participera à l'une ou l'autre - <u>Au CHU de Tours</u> : participation aux thrombectomies mécaniques
8. Les valences (enseignement/ recherche) - Participation à l'enseignement des internes. - Participation aux travaux de publication - Participation au DIU de Neuroradiologie Interventionnelle
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...) Décrits au paragraphe 3
10. Logement par l'établissement d'accueil Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé Plusieurs postes de PH vacants, projet de création d'une activité de neuroradiologie interventionnelle et participation à l'activité de radiologie interventionnelle périphérique
12. Rémunérations, prime d'exercice territorial Votre employeur sera le CHU de Tours. - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
13. Prise en charge des frais de déplacement Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail. Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).
14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé Conférences HU de Territoire